

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 14

Artikel: L'allumette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si la plupart des petits princes allemands mènent dans leur capitale endormie une existence vaine, remplie seulement par des préoccupations d'étiquette, il en est un, cependant, qui est une personnalité originale.

C'est le duc de Saxe-Meiningen, qui est passionné de théâtre, et qu'on a pu appeler un impresario couronné. La politique ne l'intéresse point et est le cadet de ses soucis.

Il a consacré toutes ses ressources, et, autant qu'il l'a pu, celles de ses sujets, à former une troupe de comédiens qui est, en effet, d'une valeur exceptionnelle. Mais c'est surtout l'art de la mise en scène qu'il a révolutionné ; il se pique de l'avoir porté jusqu'à la perfection, dans la sensation de vérité cherchée dans les décors. Il a imaginé, notamment, un curieux système d'éclairage. La figuration, généralement médiocre sur nos théâtres, il faut l'avouer, a été aussi l'objet de tous ses soins : les figurants sont engagés à l'année, sont merveilleusement dressés et, n'exerçant que cette profession, sont payés à l'année. Il fait répéter lui-même ses artistes.

Mais les bonnes gens de Meiningen voient rarement cette troupe remarquable, car chaque fois qu'un nouveau spectacle a été monté, elle voyage à travers l'Allemagne, pour le compte de son souverain, qui ne dédaigne pas d'en tirer profit. Elle est venue, récemment, à Bruxelles.

L'allumette.

La grève des ouvriers et ouvrières en allumettes, à Aubervilliers et à Pantin, ainsi que la discussion qui vient d'avoir lieu au sein des Chambres fédérales sur le monopole des allumettes, a beaucoup fait parler de ce produit industriel, dont l'usage est entré dans nos mœurs au point que la privation d'allumettes serait pour nous un véritable cataclysme. Aussi lira-t-on peut-être avec intérêt les détails qui suivent et que nous empruntons à la *Famille*, de Paris :

« L'origine de l'allumette se perd dans la nuit des temps. Sans remonter à Prométhée, cet inventeur méconnu qui paraît avoir employé le premier pyrogène ; sans vouloir rechercher si les hiéroglyphes des pyramides de l'Égypte en font mention, on peut affirmer que l'allumette soufrée était d'un usage courant chez les Romains, puisque nous en trouvons la mention fréquente dans les œuvres de Martial, qui l'appelle : *sulfurata pallentia*, et qui se plaint — déjà ! — des cris répétés et bruyants des marchands ambulants. Le camelot encombrant ne date pas d'hier, on le voit, et les auteurs du moyen-âge ne manquent pas de se plaindre, eux aussi, du cri des marchands d'allumettes.

Des Romains au commencement de notre siècle, aucun progrès ne fut réalisé et les allumettes restèrent de simples buchettes de bois ou des chènevottes trempées par un bout ou par les deux bouts dans du soufre fondu ; elles ne donnaient pas par elles-mêmes du feu, car on ne pouvait les enflammer qu'en les mettant en contact avec un corps déjà en ignition.

» C'est en 1809 que parurent les premières allumettes chimiques, dites allumettes oxygénées. Comme leurs devancières, elles se composaient de buchettes soufrées ; mais après le soufrage, on imprégnait leurs extrémités avec un mélange de chlorate de potasse, de lycopode, de soufre et d'eau gommée. On enflammait ces *allumettes oxygénées* en les plongeant dans de l'acide sulfurique concentré.

» En 1832, on les remplaça par des allumettes à friction ; enfin, les allumettes phosphorées parurent l'année suivante. Nous ne parlerons que pour mémoire des allumettes *hygiéniques*, *androgynes* et autres allumettes de sûreté.

» La plus grande partie des allumettes de consommation courante sont fabriquées avec des buchettes en bois du Nord ou français. Pour les allumettes de luxe, on se sert de mèches de coton trempées dans de la cire fondue et on obtient l'*allumette-bougie*.

» La production d'un seul ouvrier est, en moyenne, de 67,647 allumettes par jour, dont le prix de revient tout compris, est de 9 fr. 47. Or, comme l'Etat nous revend cette même quantité de 67,647 allumettes la somme de 60 fr. 88, on voit qu'il prélève un joli impôt sur notre bourse.

» Voilà, succinctement esquissée, la monographie de l'allumette, qu'elle soit en bois et nous vienne du Nord, propre, coquette et sans danger pour personne, ou qu'elle ait vu le jour dans le Midi et que son corps soit formé d'une minuscule bougie.

» Et maintenant une anecdote pour finir : Deux membres d'une société philanthropique de Londres qu'étaient à domicile. Ils se disposaient à entrer dans une maison d'un extérieur simple mais fort convenable, lorsqu'ils entendirent le maître gourmander très vivement sa domestique pour avoir jeté une *allumette* qui n'était usée que d'un seul bout. Ils se regardèrent en souriant, et déjà ils s'éloignaient, quand le maître, paraissant sur la porte, les appela.

» Dès qu'il connut le motif de leur visite, le maître du lieu leur donna une très forte somme ; et, comme ils semblaient surpris au plus haut point de cette preuve de générosité : « Messieurs, leur dit-il, c'est pour avoir économisé des *bouts d'allumettes* que je puis obliger si largement vos pauvres dans cette circonstance. »

En sortant de l'hôpital.

On nous communique la lettre suivante écrite à un ami par un malade sortant de l'hôpital ; elle nous paraît assez originale dans sa forme pour égayer un moment nos lecteurs. Nous n'avons fait que corriger les plus grosses fautes d'orthographe et de ponctuation.

Mon cher,

Il faut que je te dise tout d'abord que j'ai sort de l'hôpital. Ce n'est pas pour dire que j'étais malade, moi, un fort vigneron de Lavaux ; mais enfin quoi ! j'ai dû me porter malade, comme on disait à la caserne, et maintenant voilà un mois sur le flanc, manière de parler. Jamais ils n'ont pu me tenir dans mon lit pendant le jour ; ils ont bien vu qu'il ne fallait pas me la faire, et tout le monde s'en est bien trouvé. Moi d'abord, sauf une diatribe d'histoire par rapport aux trois décis ; c'est la ration de l'hôpital ; mais quand on vous apporte cette machinante on l'écrasera contre la muraille. Je ne suis pas un téméraire ni un intempérant, personne ne pourrait dire qu'il m'a vu... tu comprends. Mais que veux-tu, il me faut le guillon et cette topette de trois décis me donne sur les nerfs.

Il ne faut pas le dire, j'ai trouvé le moyen d'avoir de temps en temps un petit extra. On s'était procuré dans la chambrée un petit miroir pour voir la mine qu'on avait. La première fois que je guignai là-dedans, j'étais pâle à épouailler la femme et les enfants parce que quand je ne suis pas à l'hôpital j'ai un bon teint rouge. J'étais donc devenu malade ce qui explique l'extra en question.

Enfin je viens d'en sortir. On dit que j'ai guéri, eh bien, bon, quand même je ne sais pas trop pourquoi. N'empêche qu'il m'ont tous bien soigné et que ce sont de braves gens. Le directeur est le meilleur de hommes quand même il ne veut pas qu'on soit dit, les docteurs aussi. Quant à l'infirmière il est un peu raide sur l'article de la discipline, mais bon enfant, je ne te dis que ça. Je te verrai dimanche aux quilles.

Ton ami dévoué,

XXX.

Le sucre dans l'alimentation.

M. de Brazza, l'explorateur qui n'en est plus à compter ses fatigues dans la brousse africaine, disait : « Avec trois sardines par jour et quelques morceaux de sucre, un homme peut marcher. »

En route, joignant l'exemple au précepte M. de Brazza porte toujours une petite boîte contenant quelques morceaux de sucre qu'il grignote lorsque son estomac réclame et lui rappelle les heures de repas.

Ce fait de manger du sucre pour surmonter plus facilement la fatigue n'est pas une simple manie de voyageurs, de chasseurs, de marcheurs, d'ouvriers qui suivent l'exemple de M. de Brazza, c'est une habitude dont l'expérience a démontré à chacun les avantages qu'elle comporte.

Ces avantages n'étaient cependant connus que du petit nombre, et beaucoup de personnes encore aujourd'hui croient que l'introduction d'une certaine dose de sucre dans l'alimentation journalière est une mauvaise chose.

Instinctivement, on se rappelle les leçons